

EE. 3259

-:-
DIRECTION
INTERDEPARTEMENTALE
DE PARIS
-:-

PAIEMENT DU PECULE AUX AYANTS-CAUSE DES DEPORTES
OU INTERNES POLITIQUES DECEDES PENDANT LEUR
DETENTION OU APRES LEUR RAPATRIEMENT

-----oooOooo-----

(Décret N°53-103 du 14 Février 1953, portant attribution d'un pécule aux déportés & internés politiques pris en application de la loi N°52-843 du 19 Juillet 1952 relative à l'amélioration de la situation d'Anciens Combattants & Victimes de la Guerre).-

- FICHE DE CONTROLE -

N° CARTE 110.119.H 83
(Déporté ou Interné)

Monsieur (NOM & PRENOM
Madame) de l'ex-Déporté
Mademoiselle (ou Interné).

Legouze Georges Roger Jean

Date & Lieu de Naissance

23. 5. 1923 - Vincennes Seine

NOM (du bénéficiaire)

M. Legouze Georges

PRENOM

et Mme née Bassebeuf Georgette

QUALITE (1)

ascendants

DOMICILE

64 Boulevard Jeanne d'Arc - Montreuil Seine

Chèque sur le Trésor

ou de Francs

21.000

Ordre de paiement

Envoyé le :

OCT 1956
(à l'intéressé)

N° Mandat 7552 du 13.9.56

(1) - Conjoint, enfant -(ou son représentant légal), ascendant, héritiers.

(2) - Rayer la mention inutile.-

J